Stratégie pour éviter la récupération du mouvement de grève Pourquoi et comment collaborer avec les fédérations étudiantes?

Le présent texte se veut un apport au débat qui a éclaté dernièrement suite à la proposition de l'exécutif d'organiser une manifestation commune avec la FECQ à l'automne prochain. D'emblée, il faut préciser que ce texte n'apportera pas de réponse sur la question précise de la manifestation commune. C'est à la stratégie d'ensemble de l'ASSÉ dans le cadre d'une future grève générale qu'il faut s'attarder pour bien aborder la question de la manifestation commune. En dehors d'un plan global, la manifestation, commune ou pas, n'a que peu de répercussions.

Ainsi, la question de fond qui se pose en ce qui a trait aux fédérations étudiantes est celle de notre plan d'action pour éviter la récupération du mouvement de grève. Que faire pour que le scénario de 2005 ou celui de 1996 ne se répète pas? Que faire pour éviter que l'exécutif des fédérations étudiantes négocie au nom du mouvement au complet et recommande une entente à rabais? Que faire pour que, si une telle situation survient, le mouvement ne s'écrase pas et garde assez de vigueur pour continuer la lutte?

Notre meilleur rempart contre la récupération, c'est l'autonomie de nos bases...

Avant d'en arriver à l'aspect de la collaboration avec les fédérations étudiantes, il faut souligner qu'en bout de ligne, c'est la capacité des associations étudiantes à tenir la grève jusqu'au bout, en dépit des mots d'ordre et des ententes à rabais, qui constitue l'ultime ressource dont nous disposons pour éviter la récupération. Qu'une entente soit conclue ou non, du moment où un événement quelconque pousse l'une des parties (par exemple, la FEUQ) à recommander l'acceptation d'une entente à rabais, il ne reste alors qu'un seul rempart pour éviter la récupération : c'est notre capacité à continuer la grève et à désavouer le mot d'ordre.

Le travail à faire pour consolider nos bases afin qu'elles soient prêtes à aller jusqu'au bout en dépit d'une tentative de récupération est colossal, mais il va de pair avec le travail de mobilisation pour la grève générale illimitée. Il sera important, dans tous les cas et indépendamment de la stratégie pour laquelle nous optons, de faire un travail d'information préventif sur les possibilités de récupération.

...mais nous n'avons rien à perdre à tenter une collaboration avec les fédérations étudiantes.

Il serait toutefois possible d'éviter le scénario de récupération en négociant une entente avec les fédérations étudiantes. L'idée générale serait, minimalement, de proposer une entente de solidarité qui implique que chacune des organisations refuse de négocier avec le gouvernement si le gouvernement exclut l'une des associations étudiantes (par exemple, l'ASSÉ) du processus de négociation. Cela neutraliserait la stratégie gouvernementale qui a consisté, par le passé, à marginaliser la faction la plus radicale du mouvement en refusant de négocier avec celle-ci, puis à légitimer une entente négociée avec les représentants «légitimes» des étudiant-e-s pour mettre fin à la contestation.

Rien ne nous assure que les fédérations étudiantes accepteraient une telle proposition ou la respecteraient au moment crucial de la mobilisation, mais nous n'avons rien à perdre à faire une telle proposition. Si jamais ils refusent, alors nous en serons au même point que si nous ne l'avions jamais proposé. Dans le cas où ils accepteraient une entente mais où ils ne la respecteraient pas, notre légitimité à poursuivre la grève en dépit d'une entente à rabais se trouverait renforcée. Nous serions

alors dans une situation au moins équivalente, sinon avantageuse par rapport à un scénario de récupération conventionnel (où aucune entente n'aurait été conclue).

Trois propositions d'entente

À des fins exploratoires, voici trois propositions parallèles pouvant chacune faire l'objet d'une entente avec les fédérations étudiantes.

L'entente de solidarité : Que chacune des associations étudiantes nationales refuse de négocier avec le gouvernement si celui-ci exclut l'une d'entre elles.

Cette proposition est minimale, mais elle n'est pas suffisante en soi. Elle permettrait de neutraliser les tentatives du gouvernement pour diviser le mouvement grève, mais même si les fédérations étudiantes exigent la présence de l'ASSÉ lors des tables de négociations, rien ne garanti que la FEUQ ne recommandera pas quand même une entente à rabais à ses membres. La présence de l'ASSÉ aux tables de négociations ne changera probablement rien au niveau de combativité de la FEUQ. Il est alors possible qu'une proposition du ministre émerge des négociations, et que malgré le fait qu'elle ne fasse pas consensus entre les associations nationales, la FEUQ décide tout de même de la recommander, car elle croit que ses membres ne veulent pas continuer la grève plus longtemps. Pour éviter un tel scénario, il faudra alors s'entendre sur un second principe.

L'entente de non-recommandation : Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas recommander une proposition du gouvernement à ses membres afin de laisser réellement aux assemblées générales locales le dernier mot quant à la poursuite de la grève.

Une telle entente (idéalement jumelée avec l'entente de solidarité) permettrait de neutraliser complètement un scénario de récupération comme on l'a vu dans le passé. Cela n'empêcherait pas les associations étudiantes moins combatives d'accepter une offre insatisfaisante, mais la grève pourrait au moins se poursuivre jusqu'au bout du réel rapport de force que le mouvement aura pu créer. À partir de là, c'est le niveau de mobilisation à lui seul qui déterminera jusqu'où nous irons.

À ces deux propositions, qui visent à éviter la récupération, nous pouvons en ajouter une autre, dont l'objectif est d'un autre ordre.

L'entente de non-dénonciation : Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas dénoncer dans les médias les actions entreprises par les étudiant-e-s et respectent la diversité des tactiques.

À l'ASSÉ, le recours aux actions directes fait partie de la stratégie globale de construction du rapport de force face au gouvernement. La FECQ et la FEUQ ont également utilisé de tels moyens à l'occasion, mais leur stratégie médiatique a historiquement consisté à condamner publiquement celles-ci afin de rester « crédible » aux yeux de la population et du gouvernement. Or, cette attitude médiatique pose des problèmes pour la légitimité à l'interne du recours aux actions directes. En dénonçant publiquement ce genre d'action, les fédérations étudiantes reproduisent l'idée qu'il existe une faction « violente » au sein du mouvement étudiant, à laquelle serait opposée une faction « pacifique ». Il faut éviter la marginalisation de ceux et celles qui posent les actions directes afin de ne pas affaiblir la capacité globale du mouvement à établir un rapport de force face au gouvernement.

Une entente de non-dénonciation permettrait de limiter cette marginalisation, car les associations nationales s'engageraient alors à ne pas condamner les actions directes.

Considérant l'historique des fédérations étudiantes, on est en droit d'être sceptique quant à la possibilité réelle d'en arriver à de telles ententes. Mais même si le tout est peut-être vain, nous n'avons rien à perdre de tenter la démarche. Au final, cela ne mobilisera qu'une infime fraction de nos ressources et pourrait potentiellement nous aider beaucoup dans la lutte à venir.

Deux remarques pour conclure

Il est important de noter que, dans notre approche aux fédérations étudiantes, il pourrait être pertinent de faire une distinction entre la FECQ et la FEUQ. Bien qu'historiquement les deux organisations ont souvent adopté des plans d'action très similaires, il ne faut pas exclure la possibilité que la FECQ soit plus encline à accepter et à respecter une entente que la FEUQ. En terme de membership, les associations étudiantes membres de la FECQ représentent une part importante (et même équivalente à celle de l'ASSÉ) de la population étudiante au cégep qui est susceptible de mener une grève générale illimitée. À l'inverse, les associations membres de la FEUQ (souvent, des fédérations d'associations de campus universitaire) ont un mode de fonctionnement qui rend presque impossible les grèves générales. Il faut également noter que, même en 2005, la FECQ, contrairement à la FEUQ, n'avait pas recommandé la proposition de fin de grève à ses membres et avait déclaré alors qu'il était du ressort des assemblées locales de statuer sur la question.

Finalement, vous aurez remarqué qu'il n'a jamais été question de la TACEQ jusqu'à présent. C'est qu'il est difficile de cerner cette jeune organisation ayant eu des problèmes structurels récurrents dans ses modes de consultation et de décision, affectant jusqu'à présent sa capacité à formuler une ligne politique claire. Malgré cela, tout comme pour les fédérations étudiantes, nous n'avons rien à perdre à leur proposer le même type d'entente qu'aux autres.

- Alain Savard

Membre de l'AECSSP-UQAM et Coordonateur aux communications à l'AFESPED-UQAM

¹ Si l'on se base sur les données de 2005, on peut évaluer qu'il y a, au sein de la FECQ, une quizaine de cégeps représentants environs 30 000 étudiant-e-s qui sont susceptibles d'entrer en grève générale illimitée. Quant à elle, l'ASSÉ regroupe huit cégeps fréquentés par quelques 30 000 étudiant-e-s et ces campus sont tous susceptibles de participer à la GGI. En 2005, les cégeps maintenant regroupés par l'ASSÉ ont toutefois été plus longtemps en grève que ceux de la FECQ.